



Délibération n° 2021-C-067 du 1^{er} juillet 2021
portant avis sur les projets de modification des plans locaux
d'urbanisme de la Métropole européenne de Lille

Le Conseil municipal de Sequedin, composé de 27 membres en exercice convoqués régulièrement le 24 juin 2021, s'est réuni le jeudi 1^{er} juillet 2021 à 20 h au Pôle culturel, salle des fêtes.

Présents (18) : Christian LEWILLE, Maire et Président,

Fabrice DECONINCK, Nathalie HUGÉUX, Nathalie DESLANDES, Frédéric TARRAGON, Alain LEMAIRE, Nadine HENNINOT, Serge DUPREZ, Christian VERHILLE, Sylvain BERNARD, Marie-Pierre DUMOULIN, Christine HANARD, David VASSEUR, Reynald LEMAIRE, Indiana WYCKENS, Christophe BUYASSE, Migaël PRÉVOST, Wendy GROUX.

Excusés ayant donné procuration (9) : Thierry LHERMITEAU (à Nathalie DESLANDES), Fabienne RAMON (à Alain LEMAIRE), Catherine CHRÉTIEN (à Frédéric TARRAGON), Jacqueline GRASSART (à Reynald LEMAIRE), Annie WILLEMOT (à Serge DUPREZ), Pascal PETITPREZ (à Christophe BUYASSE), Pierre-Yves THIEU (à Nathalie HUGÉUX), Gaëlle FORTEVILLE (à Indiana WYCKENS), Doriane DANIEL (à Fabrice DECONINCK).

Secrétaire de séance : Marie-Pierre DUMOULIN.

Références : code général des collectivités territoriales ; code de l'urbanisme, notamment ses articles L. 132-7, L. 153-40, L. 153-45 et suivants ; délibération du conseil de la Métropole européenne de Lille (MEL) en date du 12 décembre 2019 approuvant le plan local d'urbanisme ; délibération n° 20C0408 du conseil de la MEL en date du 18 décembre 2020 portant ajustements et corrections du PLU ; délibération n° 20C0406 du conseil de la MEL en date du 18 décembre 2020 portant lancement de la modification du PLU ; délibération n° 2020-C-047 du 10 décembre 2020 portant demande de modification du PLU.

Le 12 décembre 2019, la Métropole européenne de Lille (MEL) a approuvé 6 plans locaux d'urbanisme (PLU) révisés, à savoir : les 5 PLU communaux d'Aubers, Bois-Grenier, Fromelles, Le Maisnil et Radinghem-en-Weppes, mais aussi le nouveau PLU couvrant les 85 autres communes membres à cette date, dit « PLU 2 ». Les nouveaux PLU sont entrés en vigueur le 18 juin 2020.

Le 14 mars 2020, la MEL et la communauté de communes de la Haute-Deûle (CCHD) ont fusionné, portant à 95 le nombre de communes membres de la métropole. Les 5 communes de l'ancienne CCHD, en grande partie située dans l'aire d'alimentation des captages du sud de la métropole, sont dotées de 5 PLU communaux. La MEL est donc désormais couverte par 11 PLU.

Le 18 décembre 2020, la MEL a engagé une procédure de modification de ses 11 PLU afin de garantir l'efficacité de leurs règles et de sécuriser les autorisations d'urbanisme, ainsi que d'intégrer certaines demandes d'ajustement et de correction faites préalablement par les communes.

Sur le territoire de Sequedin, le projet de modification prévoit :

- 1^o d'harmoniser la vocation des différentes zones à urbaniser rue de Hem et rue des Quatre-Ormeaux en remplaçant la zone AUDA par une zone AUDM ;
- 2^o d'inscrire l'emplacement réservé de superstructure (ERS) S7 au bénéfice de la Commune pour l'extension de son cimetière ;
- 3^o dans l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) n° 60 relative au site de la rue du Hem, de préciser que les logements locatifs sociaux qui y seront réalisés devront comprendre au moins 30 % de PLAI et jusqu'à 70 % de PLUS.

Le projet de modification doit désormais être soumis pour avis aux communes intéressées de la MEL. À l'issue de la consultation des communes et des autres personnes publiques associées, le projet de modification sera soumis à une enquête publique prévue en septembre 2021.

Sur le rapport du Maire, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

Article 1. Est émis un avis favorable sur les projets de modification des onze plans locaux d'urbanisme (PLU) de la Métropole européenne de Lille.

Article 2. La présente délibération est portée à la connaissance du public dans le cadre de l'enquête publique relative à la modification de ces PLU.

En séance, les jour, mois et an susdits,
ont signé les membres présents.

Publiée le 5 juillet 2021



Pour extrait conforme :

Le Maire,

Christian LEWILLE